

BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONE

LUNDI 1er FÉVRIER 2021

Présent(s)	CORDIER Yves, DE JAEGERE Laurence, DESMET Joëlle, DUPONT Anne Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic, SAEZ Eric, SERRANO Didier
Invité(s) à titre consultatif	ERAUD Alec, FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard
Absent(s) excusé(s)	

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Budget Prévisionnel 2021 / Périmètre des ressources	1
1.1. Plan d'Orientation	2
1.2. Périmètre des ressources	2
2. Représentation aux Assemblées Générales de LR	2
2.1. Reporting Occitanie	2
2.2. Représentation	2
2.2.1. février - Bourgogne Franche Comté - Centre - Val de Loire - Corse	2
3. Informations Générales	3
3.1. Point Dette Belfort	3
3.2. Modalités de sélection Equipe de France	3

Cédric GOSSE, Président, souhaite apporter quelques informations au Bureau Exécutif avant de commencer la réunion.

Le Bureau Exécutif est informé que le Président s'est entretenu avec Marisol CASADO, Présidente de World Triathlon. Suite à cet entretien, World Triathlon a indiqué être très intéressé d'organiser des épreuves internationales en France en vue de Paris 2024.

Le Bureau Exécutif est également informé que le Président a un rendez-vous le 15 février 2021 avec le Directeur des Sports du Ministère, Monsieur Gilles QUENEHERVE.

1. Budget Prévisionnel 2021 / Périmètre des ressources

Cédric GOSSE, souhaite que le Bureau Exécutif prenne le temps de débattre de la construction budgétaire.

Il est demandé à Joelle DESMET, Trésorière Générale, de réaliser, en coordination avec le secrétaire général, un retroplanning, en tenant comptes des différentes échéances mais également de la volonté de consulter les territoires, les clubs et organisateurs sur le plan de relance. L'idée est d'organiser des visioconférences au sein des Ligues Régionales afin de partager avec les acteurs du triathlon (ligues, comités, clubs et organisateurs) leur vision d'un plan de relance porté par la fédération.

1.1. Plan d'orientation

Le Plan d'orientation est celui qui a été convenu lors du Bureau Exécutif du 25 janvier 2021 :

Construction d'un budget optimiste, de relance, d'investissement (plan de relance et de soutien de l'activité, des clubs et des organisateurs) et non pas un budget de crise.

1.2. Périmètre des ressources

Sur la question des ressources, la Fédération possède quatre leviers :

- Fonds propres
- Prêt Garanti de l'Etat
- Action concertée avec les Ligues
- Atterrissage budgétaire de l'année 2020

Il faudra tenir compte du fonctionnement de la Fédération, des orientations du Ministère et des axes forts issus du projet fédéral et des échanges à venir sur le plan de relance .

Le Bureau Exécutif souhaite dans un premier temps organiser des temps d'échanges avec les ligues, les comités départementaux, les clubs et organisateurs par le biais de visioconférence. L'animation de ces tables rondes pourra être répartie avec les membres du Bureau Exécutif. Dans un deuxième temps, il pourra être organisé une réunion avec les présidents de Ligue Régionale.

Cette consultation devra s'articuler avec le développement du projet fédéral par les chefs de pôles.

2. Représentation aux Assemblées Générales de LR

2.1. Reporting Occitanie

L'assemblée générale de la Ligue Régionale Occitanie s'est tenue le 30 janvier 2021 en visioconférence.

Le constat au sein de la Ligue Occitanie est une baisse du nombre de licences d'environ 25%. Au regard de la clôture comptable de la Ligue, il a été décidé par l'assemblée générale de la Ligue Régionale d'apporter une aide aux organisateurs 2021 qui ont dû annuler leur épreuve en 2020.

2.2. Représentation

2.2.1. février - Bourgogne Franche Comté - Centre - Val de Loire - Corse

Il est décidé la représentation fédérale suivante lors des prochaines assemblées générales de Ligue Régionale:

- Assemblée générale de la Ligue Bourgogne-Franche Comté : Anne Charlotte DUPONT et Christine GEFFROY
- Ligue Centre-Val de Loire : L'assemblée générale se tenant en présentiel, Cédric GOSSE y sera présent.

- Ligue CORSE : Eric SAEZ

Il est convenu que le Président, Cédric GOSSE, se connectera aux assemblées générales de la Ligue Bourgogne-Franche Comté et de la Ligue Corse. Ce temps d'intervention du Président de la Fédération sera organisé avec les Présidents de Ligues Régionales.

3. Informations Générales

3.1. Point Dette Belfort

Un point sur la dette contractée par le triathlon de Belfort, à l'occasion de l'organisation du Championnat du Monde de Triathlon LD en 2013, est partagé à l'ensemble du Bureau Exécutif.

Les sommes dues par l'organisateur :

- 19 396€ à la Ligue Régionale
- 40 000 - 1 715€ de remise de dette d'après la convention non signée : 38 285€ à la F.F.TRI.

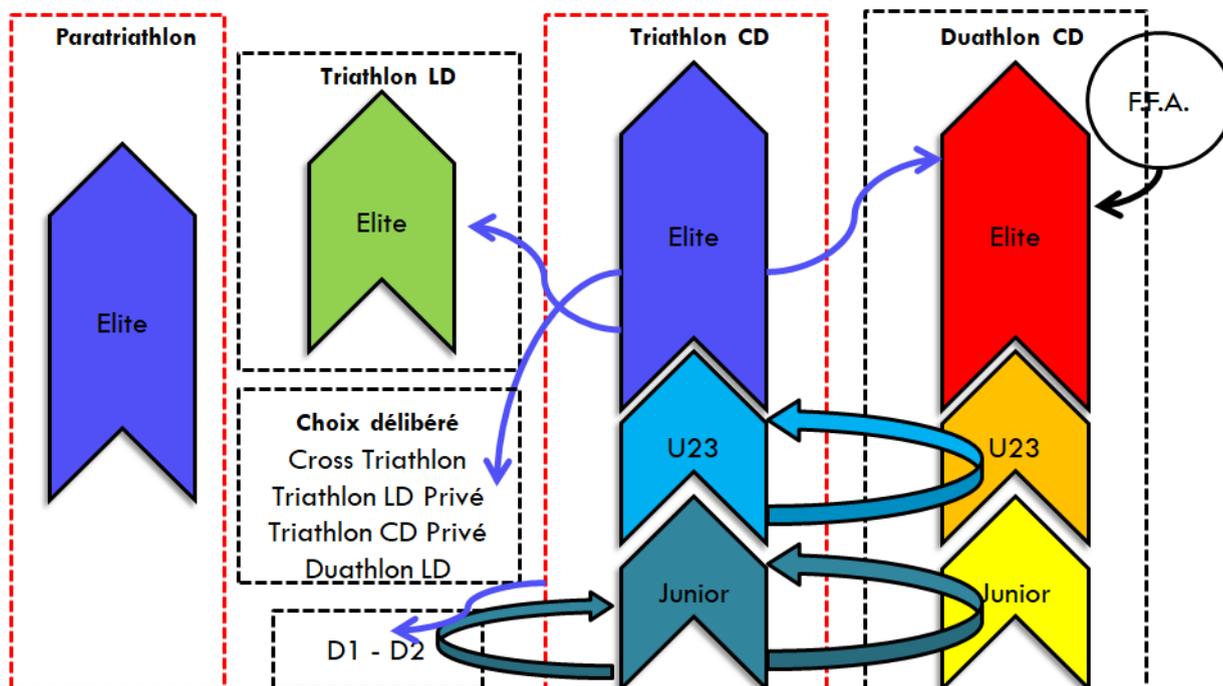
Un rapprochement avait eu lieu fin 2018 / début 2019 entre la F.F.TRI., Philippe LANG (l'organisateur) et son avocat. Cela avait mené à la rédaction d'un protocole d'accord de remboursement des dettes contractées par le débiteur auprès de la F.F.TRI et de la L.R.TRI. (en tout 57 681€ après remise de dette de la FFTRI), mais ce protocole n'a jamais été signé :

Le Bureau Exécutif décide à l'unanimité de relancer le projet de convention afin de régulariser la dette contractée par l'organisateur. En l'absence de retour à la proposition, la Fédération se réserve le droit de saisir les tribunaux compétents.

3.2. Modalités de sélection Equipe de France

Benjamin MAZE, Directeur Technique National, présente au Bureau Exécutif les modalités de sélection des Equipes de France.

Articulation des disciplines Olympiques et de Haut niveau :
Compétitions de référence = JO, CM, CE



L'ambition, dans chaque discipline de Haut Niveau, est d'être médaillé. Les exigences sont différentes pour les disciplines olympiques et paralympiques et pour les disciplines de Haut Niveau. En effet, pour les disciplines de Haut Niveau, les exigences sont plus élevées que pour les autres disciplines.

Les modalités de sélections doivent traduire l'ambition fédérale. La construction de ces modalités vise à avoir une juste balance entre la confiance et le contrôle. La confiance pour les sportifs performants lors de l'année précédente afin qu'ils puissent se projeter. Le contrôle, afin de suivre les performances. La condition de contrôle est calibrée sur l'objectif et ne vise pas à être contraignante mais démontrer la capacité de performance des athlètes.

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général